

LES ENJEUX DE LA FORMATION PREPARATOIRE AU PERMIS B, SON DEROULEMENT ET LES CONDITIONS DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN

LES ENJEUX

Le permis de conduire est un outil indispensable, surtout lorsque l'on vit dans des villes peu desservies par les transports en communs.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs.

Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de le dégrader, un nouveau programme de formation est mise en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel vos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière ainsi que toute l'équipe pédagogique saura vous guider.

LE DEROULEMENT DE PASSAGE DES EPREUVES DE L'EXAMEN

Un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité vous accompagnera à votre épreuve. Elle durera 32 minutes.

Au départ vos documents seront vérifiés par l'inspecteur du permis de conduire.

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, m'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et / ou autoroutier ;
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- Réaliser deux manœuvres particulières, un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière ;
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur OU à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question de premiers secours.
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- Faire preuve de courtoisie envers mes autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

LES CONDITIONS

Tout d'abord, pour pouvoir se présenter à l'examen pratique, le candidat doit passer l'épreuve théorique du code sauf s'il a obtenu son code depuis moins de 5 ans ou s'il est titulaire d'un autre permis de puis moins de 5 ans.

L'établissement se chargera de votre inscription à une cession du permis après un nombre minimum de 20 leçons de conduite (pour les élèves en boîte mécanique) ou 13 leçons (pour les boîtes automatiques), la validation des 4 étapes de formation et un examen blanc favorable.

- Pour les catégories AAC, l'élève doit être âgé au minimum de 17 ans 1/2 et avoir réalisé minimum 1 an de conduite en conduite accompagnée et 3000 km sur le territoire français.
- Pour les catégories B et CS (conduite supervisée), l'élève doit être âgé au minimum de 18 ans.

EVALUATION DE DEPART

B – AAC – CS – BOITE AUTO

L'évaluation de départ utilisée est une évaluation pratique statique et dynamique, réalisée par un enseignant de la conduite au moyen d'une fiche préétablie par papier ou sur tablette fournie par un fournisseur agréé et conforme au REMC.

Elle a pour objectif de proposer une durée de formation qui corresponde aux capacités de chaque élève. Elle permet d'évaluer une compétence de base acquise ou non par l'élève suite à sa curiosité, à son vécu, à l'intérêt qu'il a pu porter.

Tout d'abord, l'évaluation débute par :

1- LES RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

Le formateur recueille l'identité, l'adresse, le niveau scolaire, la profession, la compréhension de la langue française, l'acuité visuelle.

2- L'EXPERIENCE DE LA CONDUITE

Le formateur demande si l'élève est déjà titulaire d'un permis, si non s'il a déjà pratiqué avec des amis ou la famille.

3 - LE FORMATEUR POSERA DIFFERENTES QUESTIONS SUR LE VEHICULE

- La direction
- La boîte de vitesses
- L'embrayage
- Le freinage

Le formateur note l'élève sur les réponses en cochant les cases OUI ou NON.

4- LES ATTITUDES A L'EGARD DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA SECURITE

Il se déroule par un court entretien avec l'élève pendant lequel on lui demandera son avis sur 2 questions, qui permettront de savoir ce qu'il pense de la conduite et quel est son désir d'apprendre à conduire.

5- LES HABILITES

Les habilités du futur élève, ou plutôt ses capacités à acquérir rapidement les habiletés indispensables au conducteur, seront évaluées au cours de quelques exercices pratiques d'une durée totale de 10 minutes environ. Ces exercices permettront de vérifier

- a) installation au poste de conduite
- b) utilisation des différentes pédales, départ et arrêt de la voiture
- c) manipulation du volant

6- LA COMPREHENSION ET LA MEMOIRE

Les capacités de l'élève seront évaluées au cours des exercices concernant ses habilités. La note relative à la compréhension sera fonction de sa capacité à nous démontrer ce qu'il a compris par rapport aux explications et démonstrations de son formateur.

Pour noter la mémoire, on demandera à l'élève de citer, dans l'ordre, les cinq opérations pour s'arrêter.

7 LA PERCEPTION

Le formateur évaluera les capacités perceptives de l'élève au cours d'exercices de conduite, à allure normale, sur route et en ville. Ces exercices dureront entre 15 et 20 minutes.

Au cours d'un exercice, l'élève devra choisir sa direction en fonction de la signalisation, et en suivant les indications de panneaux directionnels. Pendant cette manœuvre, le formateur notera les 4 points suivants :

- a) Sens de la trajectoire et du gabarit
- b) Capacité d'observation de l'environnement
- c) Sens de l'orientation
- d) Direction du regard

8 - L'EMOTIVITE

Le formateur observera les réactions émotives de l'élève pendant toute la durée de l'évaluation et portera son attention sur 2 points :

- les réactions générales (paroles, gestes, divers, etc..)
- la crispation des gestes

9 -LE RESULTAT DE L'EVALUATION

Le formateur fait le total des résultats positifs et négatifs et le note en bas de l'imprimé d'évaluation, à partir de celui-ci il peut conseiller un volume d'heures de formation.

Si l'élève accepte la proposition, elle est annotée en bas de l'imprimé. Le document devra être signé par le formateur, l'élève et éventuellement les parents si celui-ci est mineur.

Elle n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'auto-école, d'organiser un calendrier de formation.

PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec votre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

PARCOURS THEORIQUE

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière et d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

LISTE DES THEMATIQUES

- Les dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- Les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, la pression sociale (publicité, travail...) et la pression des pairs...etc
- La route
- Les risques liés aux conditions météoriques et aux états de la chaussée ...etc
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc...
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personne, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule ; etc....
- Les gestes de premier secours
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
- Les équipements de sécurité des véhicules
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

La formation aux cours théoriques est affichée dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur internet.

PARCOURS PRATIQUE

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville
- En rase campagne
- Sur autoroute
- La nuit (si le cas se présente)

Votre formation sera validée par l'acquisition de compétences, regroupées dans plusieurs objectifs tels que

POURQUOI : raisons	COMMENT : procédures	RISQUES	INFLUENCES De son entourage et de son mode de vie	PRESSIONS Exercées par la société : publicité travail	AUTOEVALUATION Prise de conscience
Il s'agit de donner du sens à ce qui est appris	La sous- compétence sera déclinée en objectifs	La notion de risque s'entend aussi bien pour les suites négatives que pour les limites	Comment l'entourage peut, pour chacun, influencer le comportement visé	Quelles peuvent être les pressions sociétales influençant le comportement visé	L'auto-évaluation est le fait de prendre conscience de ses capacités, ses représentations, ses limites personnelles. Ce n'est pas évaluable, mais l'expression de cette auto-évaluation doit exister

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussites sont prévues.

Il vous sera possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.